Le CSA et Radio France dans la galère de l'affaire Gallet

LE CSA avait cru dégotter l'homme de la situation : le jeune Mathieu Gallet, élu à l'unanimité, allait mettre au carré les affaires de la Maison ronde. Après un an de présidence, le désastre a dépassé les plus sombres prévisions. Déjà vingt et un jours de grève, la plus longue de l'histoire de Radio France, un chantier de rénovation ruineux, un Etat actionnaire de plus en plus pingre et un personnel remonté comme une pendule.

Lorsqu'il a conquis de haute lutte ce poste tant convoité, Gallet connaissait les termes de l'équation. Son prédécesseur, Jean-Luc Hees, se débattait déjà dans une situation budgétaire infernale. Réduction de la dotation de l'Etat de 8,6 millions en 2012, de 31,3 millions en 2013 et de 47,8 millions en 2014. Les travaux de rénovation, estimés à 262 millions en 2004, ont dérapé jusqu'à dépasser le demi-milliard. En attendant pire. Et alors que tout l'argent est englouti dans ce chantier pharaonique, des studios sont à l'abandon, les parkings prennent l'eau. Sans parler de l'interminable renégociation de la convention collective qui empoisonne le climat social. Il n'y a que le bureau du président qui rutile, et ses conseillers en communication qui étincellent...

Au regard de ces enjeux, les petits caprices du flamboyant Gallet apparaissent pour ce qu'ils sont : l'écume des jours. Mais petite cause, grands effets. Pour n'avoir pas su anticiper, pour avoir tardé à présenter son fameux « plan stratégique », le patron de Radio France a abordé la crise dans les pires conditions. L'image d'un homme qui dépense l'argent public avec désinvolture, plus soucieux de son image personnelle que de celle de l'entreprise dont il a la charge, le plombe au moment de reprendre les rênes. Les syndicats contestent la légitimité de cet interlocuteur, sa ministre de tutelle le tance comme un garnement, et sa contre-attaque consistant à se déguiser en victime d'un « complot » a fait long feu.

Cela fait beaucoup de mauvaises ondes autour de la Maison de la radio.

Comment les Sages se sont fait promener

OUTRE Mathieu Gallet, un autre grand serviteur de l'Etat vit des heures pénibles ces derniers jours : Olivier Schrameck, le président du CSA. Sa noble institution, qui a nommé, le 27 février 2014, le pédégé de 38 piges dans une belle unanimité, brille par son absence dans la crise que traverse Radio France. Le gendarme de l'audiovisuel a pondu un communiqué laconique, le 25 mars, pour exprimer le *« maintien de sa confiance »* à Gallet. Depuis, silence radio ! A l'heure où « Le Canard » bouclait, mardi 7 avril, Schrameck devait présenter son rapport annuel devant l'Assemblée, où il s'attendait à quelques questions gênantes.

Seule autorité à pouvoir démettre le patron de Radio France qu'il a fait roi, le CSA doit lui trouver *« une faute grave »*. *« Mais si on lâche Gallet au bout d'un an,* confie un des sages, *tout le monde nous tombera sur le dos. On ne sera plus crédible pour nommer, le mois prochain, le pédégé de France Télévisions. »*

Résultat : *« un blocage sidérant, où le sujet Gallet n'est même pas abordé en séance, mais dans les couloirs »*, dit une autre huile du CSA, qui l'a mauvaise : *« Pour ne pas se désavouer, Schrameck soutient toujours Mathieu. »* Problème : des conseillers commencent à regretter leur vote. D'autant que le patron de Radio France, dont ils découvrent les dépenses rondelettes en contrats de conseil du temps de l'INA, leur avait fait un sacré numéro de charme, à l'époque. En matière de lobbying, le jeunot savait y faire !

Bon gueuleton

Le 3 décembre 2013, soit deux mois avant le dépôt de son dossier à Radio France (le 24 janvier 2014), celui qui prépare en secret sa candidature commence par inviter à déjeuner l'ensemble des neuf membres du CSA ! C'est l'INA qui régale, à son siège de Bry-sur-Marne. Installé depuis trois ans et demi, le pédégé Gallet a décidé de faire découvrir au CSA son institution et le beau travail qu'il y accomplit. Avant et après le gueuleton, il fait lui-même la visite guidée à Schrameck et à sa troupe. Un participant, qui demande l'anonymat (on le comprend), raconte : *« L'invitation nous avait étonnés, mais Schrameck voulait qu'on y aille. Avec le recul, lorsqu'on a appris, le mois suivant, que Gallet était candidat, ça a fait bizarre. »* Au cabinet de Schrameck, on précise que l'*« invitation avait été lancée le 25 septembre »*.

Autre bizarrerie : ce même 3 décembre, Gallet fait une proposition sympa à deux sages, Christine Kelly et Mémona Hintermann. L'INA les inviterait bien à visiter le musée des médias d'Hilversum, aux portes d'Amsterdam. Kelly est déjà concernée : elle mitonne un projet personnel d'ouverture d'un musée des médias en France, pour lequel Gallet l'a assurée du partenariat de l'INA. Hintermann, elle, travaille sur les « médias de l'éducation ». Le 7 janvier, les services de Gallet leur écrivent pour monter l'escapade. Trois semaines plus tard, Gallet dépose au CSA son dossier de candidature à la direction de Radio France au CSA : *« Je suis tombée des nues. On a tout de suite demandé à faire reporter le séjour après les auditions »*, se souvient Kelly.

Mais, une fois Gallet élu par les sages, l'INA, dont il est toujours pédégé, finalise le voyage. Départ de Paris en avion le 31 mars, pour passer la journée avec le directeur du musée hollandais, Jan Müller. Comme accompagnateurs, trois dirigeants de l'INA, dont le numéro 2, Frédéric Schlesinger, qui deviendra le second de Gallet à Radio France. Le CSA le reconnaît : *« Les frais du voyage n'ont pas été pris en charge par nous »*.

« J'avais demandé que ce soit le CSA qui paye », jure Hintermann, laquelle s'emporte : *« L'invitation à déjeuner, le voyage... on n'aurait pas dû le faire, on ne s'est pas assez méfiés ! Si j'avais su tout ce que je sais aujourd'hui, je ne l'aurais pas fait. Je me suis laissé prendre, ça ne me fait pas plaisir, mais il faut regarder les choses en face : il a fait copain-copain. »*

La dernière surprise concerne encore Kelly : *« Mathieu Gallet m'a aussi invitée, le 28 janvier 2014, à une projection à l'INA dans le cadre des 24 Heures du sport féminin que j'organisais au CSA. »* Soit un mois avant son audition du 25 février.

Soyons juste : sa nomination ne s'est pas jouée là-dessus. Tout le CSA s'est accordé à dire que son dossier et, surtout, son « grand oral » étaient les meilleurs. Disons que cela confirme juste ses talents d'homme de communication...

Chapeau, l'artiste !

Christophe Nobili

De la com' dans le complot

C'EST un complot ! est allé crier Mathieu Gallet sur l'Télé (2/4). L'homme aux 230 000 euros de frais de bureaux et au 1,25 million de dépenses en cabinets de conseil à Radio France et à l'INA est victime d'*« une cabale »*, d'*« une chasse à l'homme »*. Pis, d'*« un réseau de l'ombre administratif, politique »*. Qui veut la peau de cet homme qui ne dérangeait personne ? Services secrets, DGSI, CIA, NSA, lobby anti-moquettes neuves ? *« Il faut faire avec les jaloux »*, a-t-il précisé, deux jours plus tard (« Le Parisien », 4/4). On a échappé de peu au refrain sur les « heures sombres de l'Histoire »...

Défense classique : pour développer sa thèse, Gallet s'est engouffré dans une brèche. « Le Canard » avait dénombré six cabinets de conseil recrutés par ses soins à l'INA, sans trace de mise en concurrence (comme pour son communicant privé à 90 000 euros à Radio France). Erreur : dans un cas, il y a bien eu *« un appel d'offres »*, comme l'a dit Gallet, qui en a profité pour laisser croire que c'était la même chose dans tous les autres. C'est de bonne guerre. Mais tout de même un peu gonflé ! A titre d'exemple, le cabinet Bernard Spitz Conseil avait pondu une étude, moyennant 119 000 euros (HT), autour de l'*« impact du numérique sur l'activité de l'INA »*, confirme son exgérant, Antoine de Tarlé. Lequel le confirme au « Canard » : *« Sur notre mission, il n'y a pas eu d'appel à concurrence. Nous avions travaillé avec Mathieu Gallet du temps où il était au ministère de la Culture, il nous a recontactés, nous avons accepté. »* Mais, vu que Gallet annonce qu'il porte plainte contre « Le Canard », ce sera l'occasion d'approfondir encore le sujet...

Et, surtout, de revenir à la question essentielle : mais à quoi peuvent bien servir tous ces consultants privés, payés à prix d'or, que le service public s'offre dans des entreprises qui disposent déjà de gros services de communication, de directions stratégiques et des ressources humaines ou de responsables du marketing en veux-tu en voilà ? Sans parler de leur efficacité.

Il suffit de voir dans quel état se trouve, aujourd'hui, l'image du patron de Radio France...

Une loi qui ne défrise pas les barbouzes

La vraie histoire du conte suisse de Fabius

C'EST officiel : la justice n'a

lée négative. Le procureur Fran-

Il s'agit de l'« audition finale »

sur plusieurs personnalités

par *« un acteur important de la*